

De : Frei Florence <florence.frei@vd.ch>

Envoyé : vendredi, 23 mai 2025 11:08

À : Gaillard Joëlle <joelle.gaillard2@vd.ch>

Cc : Guisolan David <david.guisolan@vd.ch>; POLICE COMMUNICATION
<communication.police@vd.ch>

Objet : Communication aux communes du canton de Vaud

Bonjour Madame Gaillard,

Je me permets de vous solliciter pour vous demander s'il est possible de diffuser ce message d'informations à la population en lien avec des événements de vols dans les cimetières. Comment puis-je procéder ? Merci beaucoup pour votre retour et je vous adresse, Madame, mes meilleures salutations. FF

Message d'informations population du canton de Vaud :

Vols dans les cimetières : annoncez-les à votre police !

Des vols d'objets funéraires dans les cimetières vaudois ont été commis depuis le début du mois de mai 2025, notamment dans les communes de Bussigny-près-Lausanne, Crissier, Tolochenaz, Vevey, Aigle et Bex. Les polices vaudoises demandent à la population de contrôler les tombes de leurs proches, de leur signaler tous vols d'objets funéraires, principalement en métaux et de déposer une plainte pénale.

Pour de plus amples informations sur l'événement, nous vous invitons à consulter le communiqué de presse du 17 mai 2025 : [Valais/Vaud : vols dans les cimetières, auteurs présumés arrêtés. Annoncez les vols ! – Police cantonale valaisanne](#)

Sgtme FLORENCE FREI
SPECIALISTE EN COMMUNICATION

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

Police cantonale vaudoise

DIRECTION COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Route de la Blécherette 101, 1014 Lausanne

+41 21 644 81 88

+41 79 597 86 29

florence.frei@vd.ch

VD.CH

VOTREPOLICE.CH
POLICIER.CH

Attention : Les informations contenues dans ce message et ses annexes sont CONFIDENTIELLES et exclusivement réservées à leur destinataire. Toute transmission ou copie non autorisée de ce message et toute utilisation ou publication des informations qu'il contient sont strictement interdites et peuvent être illégales. Nous vous prions de bien vouloir nous aviser immédiatement par mail, si ce message vous est parvenu par erreur. This document is intended solely for the use of its recipient, in accordance with the designated purpose or for police purposes. It shall not be disclosed to a third party without the specific consent of the sender. The sender reserves the right to inquire about the use of the information.